

Communiqué du Conseil de la concurrence relative au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « DS Investments Sàrl » du contrôle exclusif de la société « Pharmena Sàrl », à travers l'acquisition de 100% de son capital et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur:** La société « DS Investments Sàrl »;
- **La cible :** La société « Pharmena Sàrl ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Le marché de la distribution des compléments alimentaires.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 septembre 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par la société DS Investments de 100% du capital et des droits de vote de la société Pharmena, active dans le secteur dans la distribution de compléments alimentaires.

« DS Investments Sàrl » est une société de droit luxembourgeois qui a pour objet la prise de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés, et la gestion de ces participations.

« Pharmena Sàrl » est une société de droit marocain, spécialisée dans le secteur de la distribution de compléments alimentaires.

Fait à Rabat, le 05 septembre 2024.